

« Le chercheur, l'archiviste et le webmaster : la polyphonie patrimoniale ? ».
Le cas de beQuali, banque d'enquêtes qualitatives en sciences sociales.

In : Bernadette Saou-Dufrene, *Heritage and Digital Humanities: How Should Training Practices Evolve?*, Zürich : Lit Verlag, 2014, 440 p.

Anne BOTH
Guillaume GARCIA

En l'espace d'à peine une décennie, la France a vu la numérisation s'emparer de son patrimoine scientifique, que ce soit d'ailleurs à la demande¹ des institutions comme de celle des chercheurs... voire malgré eux. On assiste depuis à une multiplication des infrastructures et des projets pour inventorier et numériser les fonds et les collections scientifiques, liés en grande partie aux 750 millions d'euros² du Grand emprunt. Ce phénomène, qui tend à se développer de façon protéiforme, n'est pas sans effet sur le processus de mise en patrimoine des documents d'archives. En effet, on observe un double mécanisme de glissement sémantique et d'écrasement des temporalités archivistiques, si l'on se réfère à la théorie de Pérotin (1961). Le découpage des archives en trois âges – courantes, intermédiaires et définitives – devient caduc car dès qu'un texte même non définitif est mis en ligne, il devient *ipso facto* une archive. Si sauvegarder revient à déposer et numériser à archiver, n'assiste-t-on pas à une distorsion de la logique patrimoniale ? En effet, on sait très bien, et ce depuis longtemps, que la mise en archives relève d'un long processus, bien plus aléatoire qu'on ne l'imagine, fait d'exclusion, de tri, d'ordonnancement et de transformation et certainement pas d'une évidence (Both 2011). Contrairement à la fluidité immédiate de la diffusion des données numériques – qui n'est pas sans soulever le problème de leur contrôle ou de leur validité – la numérisation du patrimoine des sciences humaines et sociales suit ce même processus de mise en archive, lequel nécessite l'orchestration délicate d'une pluralité d'acteurs et de logiques possiblement contradictoires, ou du moins concurrentes.

C'est que ce que nous allons illustrer à travers le cas du projet beQuali actuellement développé au sein du Centre de données socio-politiques (UMS 828)³. Ce projet vise à mettre en place une banque

¹ La numérisation et la diffusion de la recherche pourraient bien se présenter comme la solution pour recouvrir l'autonomie et l'indépendance de la recherche, dans la dynamique d'*open science*, pour un accès libre à l'information scientifique, initié par les sciences « dures ».

² Voir le projet de loi de finances rectificative pour 2010, p. 37.

³ La constitution de l'outil de mise à disposition a principalement été financée via un Equipex, DIME-SHS. Pour accéder au site

d'enquêtes qualitatives spécialisée dans les sciences sociales du politique⁴. L'exemple de beQuali s'avère en effet particulièrement emblématique de la difficulté à faire converger les logiques scientifique, archivistique et numérique au soutien d'un projet qui vise in fine à permettre à des chercheurs de réutiliser à court terme des enquêtes produites par d'autres chercheurs. Pour comprendre les problèmes auxquels nous sommes confrontés, il faut d'abord revenir brièvement sur les objectifs du projet, lequel ne peut se développer qu'en suivant une logique nécessairement polyphonique et sous contrainte de ressources limitées. Nous exposerons ensuite les problèmes d'articulation entre les logiques scientifiques et archivistiques, liés à l'ambiguïté fondamentale des objets que nous traitons, entre archives (de la science) et corpus (d'enquête). Nous terminerons en revenant sur l'ambivalence de la logique numérique, qui induit certes un certain nombre de risques de déformation des archives de la science mais qui offre en même temps une réelle seconde vie aux corpus d'enquête.

Créer une banque d'enquêtes qualitatives : une nécessaire polyphonie

beQuali a pour objet de mettre à disposition de la communauté scientifique des enquêtes menées avec des méthodes qualitatives dans le domaine des sciences sociales du politique, afin d'en permettre la réanalyse. Nombreux sont les pays, notamment européens, engagés dans de tels développements, et la France accuse un retard important dans ce domaine, en partie imputable à des raisons institutionnelles, mais aussi aux réticences des chercheurs français en sciences sociales : pour des motifs déontologiques d'une part, chacun hésitant à partager avec d'autres collègues des données produites sur la base d'un contrat de confiance entre enquêteur et enquêtés ; pour des motifs épistémologiques d'autre part, la plupart refusant de dissocier les données enregistrées des conditions de leur production (Duchesne 2008). beQuali, tout en s'inspirant des dispositifs existants en Europe, cherche à se donner les moyens de limiter les risques effectivement induits par la pratique de l'analyse secondaire. Les risques éthiques, tout d'abord, sont réduits par le fait que seuls les chercheurs⁵, dont l'activité est censément subordonnée à une déontologie, ont accès aux enquêtes. En outre, le contrat de réutilisation qu'ils signent les engage à respecter l'anonymat des enquêtés⁶. Les risques scientifiques ensuite, à savoir notamment une interprétation tronquée des matériaux, sont réduits par le fait que la mise en ligne de ces derniers est organisée autour des *enquêtes* et non des *données*. En effet, la notion d'enquête permet de replacer les matériaux collectés dans leur contexte. Elle suppose d'abord un travail de recueil documentaire élargi et

web de l'outil dédié se reporter à l'adresse suivante : <http://www.bequali.fr/app/enquetes/>.

4 Le rapport intermédiaire (Garcia & Duchesne, 2009) qui a permis de poser les bases du projet est téléchargeable en ligne (<http://www.bequali.fr/quali2/resources/>).

5 Par « chercheurs » on entend un public diversifié composé aussi bien des chercheurs statutaires que des enseignants chercheurs, des ingénieurs, des doctorants et étudiants de master recherche.

6 Les recherches qualitatives en sciences humaines et sociales abordent la vie privée des enquêtés ou de leur entourage. Plusieurs situations peuvent se présenter. Si les personnes sont aisément reconnaissables rendre anonyme leur témoignage se révèle illusoire. Dans ce cas nous devons impérativement disposer de leur consentement (qu'il ait été obtenu en amont par le chercheur ou après l'enquête). Si elles ne sont pas facilement identifiables, et de surcroît s'il est impossible de les contacter, nous procédons à une anonymisation basique des données, qui ne les appauvrit pas sociologiquement parlant. Nous serons confrontés à des problèmes plus complexes avec les terrains ethnographiques, réalisés dans des milieux resserrés, où l'identification des interlocuteurs est aisée. Pour un point de vue général et récent sur les contraintes juridiques et éthiques qui pèsent sur la recherche en sciences sociales, voir Laurens et Neyrat (2010).

d'analyse approfondie de ces documents que nous désignons comme « l'enquête sur l'enquête »⁷. La notion d'enquête suppose ensuite une méthode – et un dispositif technique adapté – de mise à disposition des documents, mettant en évidence l'interdépendance entre toutes les informations relatives à l'enquête. Pour ce faire ont été construits des « sites-enquêtes » et développés des outils d'exploration préalables à l'analyse (secondaire) proprement dite.

Initié par Sophie Duchesne à partir de 2005, beQuali s'est construit au sein du CDSP dès 2009, grâce à plusieurs financements successifs qui ont permis de développer progressivement l'ensemble de la chaîne archivage/mise à disposition/réanalyse. Adossé à une équipe permanente désormais constituée de quatre personnes, à savoir Sophie Duchesne⁸, Sarah Cadorel⁹ et les deux auteurs de ces lignes¹⁰, le projet n'a pu se concrétiser que grâce au soutien d'une équipe plus large qui a fourni des compétences indispensables en archivage, documentation d'enquête, développement informatique et web design. Le rôle des chercheurs et laboratoires partenaires ou des services d'archive – lorsqu'ils existent – est aussi crucial, notamment pour les campagnes de collecte, classement et numérisation d'enquêtes, quand cette dernière opération est nécessaire. Il s'agit ce faisant, plus largement, de contribuer au projet patrimonial en incitant les chercheurs et les laboratoires à verser leurs fonds aux services légitimes à les accueillir, à faire en sorte qu'ils soient classés, conservés – la numérisation s'inscrivant dans le cadre de la conservation préventive –, communiqués et valorisés.

Bien que très rapidement brossé, ce tableau permet de comprendre que trois logiques président à ce projet dont l'articulation est délicate. beQuali suit avant tout une logique scientifique, puisqu'il s'agit de diffuser des documents produits par des chercheurs (producteurs), complétés, renseignés, annotés par des collègues (membres de l'équipe beQuali) à destination d'autres collègues (chercheurs réutilisateurs). La réalisation de beQuali suit également une logique archivistique, car une des ambitions secondaires du projet est de contribuer à rattraper le colossal retard des archives scientifiques françaises en sciences humaines et sociales, lié à une pluralité de phénomènes d'appropriation, de dispersion ou de destruction (Delaunay 2012 : 35-56, Muller 2012 : 20-23, Réseau Aurore 2012) et à un manque abyssal de moyens financiers et humains. Enfin, la logique numérique, avec son lot de contraintes techniques inévitables, implique une contorsion des deux premières mais constitue la condition *sine qua non* de la réalisation du projet. Dès lors, l'articulation de ces trois logiques suscite d'inévitables effets de concurrence avec lesquels il faut composer, sous contrainte de ressources limitées – à commencer par le nombre de permanents dans l'équipe, qui compte deux à trois fois moins de membres que celle des projets pionniers Qualidata¹¹ ou

7 L'« enquête sur l'enquête » recouvre une pluralité de documents, collectés ou produits par l'équipe de beQuali pour permettre de resituer l'enquête dans son contexte (entretien avec le chercheur, présentation de la recherche, son contexte scientifique et méthodologique...)

8 Sophie Duchesne est politiste, directrice de recherche à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP-CNRS) à l'université Paris Ouest-Nanterre La Défense, et chercheuse associée au CDSP. <http://cdsp.sciences-po.fr/fiche.php?idFiche=28&lang=FR>

9 Sarah Cadorel est archiviste, spécialisée dans les technologies numériques. <http://cdsp.sciences-po.fr/fiche.php?idFiche=29&lang=FR>

10 Anne Both est docteur en anthropologie sociale <http://cdsp.sciences-po.fr/fiche.php?idFiche=25&lang=FR>.

Guillaume Garcia est docteur en science politique <http://cdsp.sciences-po.fr/fiche.php?idFiche=20&lang=FR>

11 <http://www.esds.ac.uk/qualidata/>

Timescapes¹². Cette situation nous conduit à privilégier l'une ou l'autre de ces logiques en fonction de nos sensibilités respectives – à l'objet archivistique, aux outils numériques, aux manières d'envisager la méthodologie qualitative – et de nos affinités disciplinaires (sociologie politique ou anthropologie), ou encore des phases de développement du projet. Dans ce qui suit nous voudrions souligner les difficultés d'articulation des logiques scientifique et archivistique, liées notamment à l'ambiguïté fondamentale des objets que nous traitons, entre archives (de la science) et corpus (d'enquêtes).

Archives ou corpus ? La difficile articulation entre logique scientifique et archivistique

Il peut sembler provocateur de comparer, voire d'opposer la logique scientifique à la logique archivistique, quand on connaît le travail des archivistes, leur rigueur et leur érudition historique (Both 2010 : 56), leur étroite proximité avec l'archéologie, sachant qu'en outre ils peuvent exercer un contrôle scientifique et technique du traitement des archives publiques au nom de l'Etat¹³. Cependant, on observe de réelles divergences de points de vue entre le chercheur et l'archiviste.

Si l'on reprend les grandes étapes de mise en patrimoine des archives – collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser, on observe très vite que nous évoluons à leur périphérie avec parfois des points de rencontre inévitables. Concrètement, si l'on prend la collecte, l'archiviste doit sauf en cas de saturation de ses locaux accepter les fonds de « ses » services versants. A l'obligation de versement des archives répond celle de les conserver définitivement ou le temps de la durée d'utilité administrative. De son côté, beQuali ne traite que les enquêtes qui ont franchi l'épreuve de sélection d'un comité scientifique et technique¹⁴, autrement dit estimées suffisamment pertinentes pour bénéficier de l'investissement de nos ressources pour la numérisation, de la communication, de la valorisation et de « l'enquête sur l'enquête » qui va avec. Il n'existe pas de caractère systématique, obligatoire, dans la mise en circuit des enquêtes et les critères d'évaluation soulèvent aussi des questions, qui ne peuvent être réglées que collectivement et de manière transparente et progressive. Mais on pourrait tout aussi bien arguer que les conservateurs procèdent de même lorsqu'ils collectent des fonds privés, choisissant les documents qu'ils veulent « faire rentrer », en en excluant d'autres. Ceci nous renvoie, une fois de plus, à l'épineux¹⁵ problème du statut des archives des sciences humaines et sociales, légalement public, mais pratiquement privé.

Quant au classement, il va sans dire que c'est une affaire d'archiviste et que numériser et faire une enquête sur une enquête non classée relève de l'hérésie archivistique... Ce principe posé, la question de savoir que faire d'un chercheur qui nous propose ses archives, donc avec son classement d'origine, n'en est pas pour autant tranchée. Dans le cas où un classement réalisé par un archiviste existe, il ne sera pas non

12 <http://www.timescapes.leeds.ac.uk/>

13 Ce contrôle est défini à l'article 2 du décret n°79-1037 du 3 décembre 1979 relatif à la compétence des services d'archives publiques et à la coopération entre les administrations pour la collecte, la conservation et la communication des archives publiques.[...] Le contrôle scientifique et technique de l'État s'exerce sur les archives publiques, qu'elles émanent des services centraux et des services déconcentrées de l'Etat, des collectivités territoriales ou encore des établissements publics, des autres personnes morales de droit public ou des personnes de droit privé chargées d'une mission de service public. » cf. circulaire interministérielle n°32860 datée du 1^{er} avril 2011.

14 La composition de ce comité, constitué d'une quinzaine d'experts, est disponible à l'adresse : <http://www.sciencespo.fr/dime-shs/content/comite-scientifique-et-technique-quali/>

15 Ce problème est bien connu des archivistes, mais semble-t-il beaucoup moins des chercheurs (Muller 2012 : 16-17).

plus suivi. Il nous a fallu inventer un plan de classement¹⁶ afin que chaque enquête soit ordonnancée, numériquement s'entend, de la même façon (*cf. infra*). En outre, afin de contextualiser au maximum la recherche, une enquête est entendue dans son sens large. Elle comprend les données « brutes » récoltées par le chercheur sur le terrain, ses documents de travail ainsi qu'une collection de documents susceptibles de provenir d'autres producteurs (organismes de recherche, financeurs, appel à projets, compte rendu de laboratoires, etc.), impliquant des extractions dans d'autres fonds. Or, cela rentre en contradiction totale avec le sacro-saint principe de respect des fonds, où le principe de provenance est incompatible avec celui de pertinence (Potin 2011 : 63). En effet, en archivistique, un document n'est intelligible que par rapport à un ensemble, qui constitue son contexte d'appartenance dans une continuité linéaire et homogène. La manière dont nous avons orienté le projet nous oblige à faire une entorse à cette logique de respect d'intégrité originelle, au sens archéologique du terme : nous archivons des enquêtes, dans une perspective de réutilisation « immédiate » par des chercheurs, et nous ne pouvons pas tout prendre. Nous aboutissons cependant à une situation tout à fait paradoxale, mais inévitable¹⁷ où en voulant contextualiser au maximum une enquête, à l'aide de documents « périphériques », nous en venons malgré nous à en décontextualiser¹⁸ d'autres. On voit bien, là, toute l'importance de permettre aux chercheurs réutilisateurs d'avoir accès aux documents originaux des fonds périphériques, tels qu'ils sont conservés dans leur liasse d'origine.

Quant aux deux derniers volets du projet archivistique, la conservation et la communication, ils divergent en tout point. beQuali ne conserve que des facsimilés (terme insignifiant avec les documents nativement numériques), les originaux tangibles étant rendus ou dirigés vers un service d'archives accompagnés de leur copie numérisée. La communication et la valorisation, elles, se limitent au cercle très restreint des chercheurs. A l'opposé de ce qui prévaut pour des archives publiques librement consultables (Both 2010), l'accès à la banque est délibérément limité tant au niveau des documents eux-mêmes – certains d'entre eux, notamment les transcriptions d'entretiens, étant anonymisés quand cela est nécessaire – que des publics autorisés à les consulter.

Le projet beQuali se trouve à la croisée de ces deux logiques, l'une dominante, scientifique, sélective en amont comme en aval, ouvertement restrictive et confidentielle, l'autre archivistique, patrimoniale voire « boulimique » (Heinich 2009), dépourvue de finitude temporelle et matérielle (Both 2010). *A priori*, tout semble opposer leur finalité comme leurs principes, mais *a posteriori*, il s'agit davantage de différences que de divergences, de complémentarité que de concurrence. En effet, la banque d'enquêtes fonctionne

16 Les archives des enquêtes sont toutes classées selon le même ordonnancement : par série (discipline), par fonds (enquête), par sous-fonds. Les sous-fonds rassemblent les documents selon une double logique chronologique et scientifique (préparation, collecte et analyse). Dans la mesure où ces enquêtes sont produites par des chercheurs et destinées à n'être consultées que par leurs pairs, les catégories utilisées dans ce plan de classement reprennent quand cela est possible celles qu'ils ont pour habitude d'utiliser. Le classement, numérisation oblige, se fait à la pièce avec un nommage très explicite, permettant aux chercheurs non seulement d'identifier les documents mais aussi de pouvoir les trier en ligne sur le site.

17 Etant entendu, qu'il est impossible de numériser l'intégralité des fonds périphériques à une enquête pour d'évidentes contraintes de coûts et d'arriérés – voire d'éliminations intempestives –, il nous faudra opérer à une sélection fatalement contrariée dans ces extractions.

18 Le principe de contextualisation d'une enquête nous amène, par exemple, à introduire des documents non fournis par le chercheur, mais puisés dans d'autres fonds, par exemple des PV de conseils scientifiques de son laboratoire qui ont eu lieu au moment de l'enquête...

comme une déviation dans le parcours de ces documents. Sans altérer leurs caractéristiques matérielles comme intellectuelles, elle les dérouté temporairement de leur terminus patrimonial¹⁹, quand elle ne tente pas de les y rediriger, contribuant de fait à leur mise en archives. Le cycle idéal patrimonial des documents est de quitter leur lieu de production (un bureau, un laboratoire...), par l'entremise d'un versement, pour arriver dans un lieu de conservation (un dépôt d'archives, une plate-forme de stockage dans une salle blanche...). Le passage par beQuali constitue donc une déviation des documents, qui sont soit sortis de leur lieu de sépulture patrimonial, soit déroutés avant de s'y rendre. Or, cette déviation se caractérise par le fait qu'elle réactive leur contexte originel et leur finalité première. Trivialement dit, elle les rajeunit, les documents reprennent du service et redeviennent des matériaux de recherche²⁰. Cette opération où s'articulent logique scientifique et logique archivistique, avec la coexistence de deux temporalités, situation d'un rare anachronisme, passe inévitablement par la logique numérique. Cette dernière impose ses propres contraintes, avec ses risques certes, mais aussi ses bénéfices attendus.

Risques et bénéfices attendus de la logique numérique

Pour des raisons techniques et de cohérence ergonomique, et sous contrainte de ressources limitées, les enquêtes proposées dans la première version du site web sont présentées de la même façon, ordonnancées selon le même plan de classement et subissent donc la même standardisation – en attendant de pouvoir proposer, dans le futur, des modèles d'organisation des documents davantage modulables. Par ailleurs, les protocoles de traitement d'une enquête, pour qu'elle soit « ingérée » par le site, induisent nécessairement un phénomène de transformation de ses documents. Ainsi, après avoir constitué un corpus pour leur producteur, voire des archives pour ceux qui sont déjà entrés dans le cycle patrimonial, les documents deviennent des corpus de « données » et subissent une distorsion notable : renommage, reclassement, indexation, dans certains cas anonymisation, reformatage... Les interventions notables sur les documents se limitent néanmoins aux données « brutes », c'est-à-dire, actuellement, aux transcriptions d'entretiens. Celles-ci (préalablement en format .doc ou .rtf, dans la plupart des cas) sont structurées en XML-TEI. Nous nous appuyons sur un protocole d'encodage qui répond à deux impératifs. Le premier est d'obtenir une conservation et un accès à long terme des données structurées dans la mesure où elles seront lisibles par n'importe quelle machine, indépendamment du logiciel utilisé. Le second est de mettre à disposition des chercheurs un outil d'édition, voire d'analyse scientifique. En effet, lorsque les transcriptions sont finement annotées et richement structurées, il devient possible d'optimiser l'usage des logiciels d'analyse de données textuelles en s'appuyant sur les repères normalisés fournis par l'encodage en TEI. La structuration en TEI était aussi la condition *sine qua non* pour développer des outils d'exploration

19 Nous empruntons, ici, à Olivier Morin, l'idée de terminus qu'il attribue au conservatoire. Le dépôt d'archives fonctionne aussi comme un lieu conservatoire, un terminus. En effet, les documents une fois archivés n'auront plus d'autre statut que celui d'archives et s'ils quittent leur lieu de conservation, leur terminus patrimonial, dans le cadre d'une consultation, d'une exposition ou d'une numérisation, c'est inexorablement pour y revenir.

20 On observe le même phénomène avec certains documents des archives diplomatiques, qui projetés très vite dans le passé (des fonds d'à peine une dizaine d'années sont qualifiés d'historiques) peuvent réintégrer le présent et redevenir des documents de travail contemporains (Both 2010 : 92-94). Or, en général, les archives ne recouvrent jamais leur fonction première dans un contexte similaire à celui de leur production. .

préalables à l'analyse (secondaire) proprement dite²¹. A cet effet nous avons développé trois séries d'outils qui permettent de jouer sur la finesse du niveau d'affichage de la transcription, d'explorer la dynamique d'entretien ainsi que la dimension sémantique ou lexicale.

Poussée à l'extrême, l'usage de ces outils menace le projet initial de beQuali, à travers le risque que le chercheur réutilisateur, peu scrupuleux ou trop pressé, se contente de consulter et d'utiliser cette seule représentation simplifiée du contenu des données. Aussi, avons-nous prévu un certain nombre de garde-fous. D'abord un parcours de consultation qui incite à prendre connaissance de « l'enquête sur l'enquête » avant de faire une demande d'accès aux documents, et notamment aux données « brutes » depuis le site web, et de procéder à un téléchargement dans un dernier temps. Ensuite nous allons améliorer les outils de navigation entre les documents, qui permettront de représenter – et donc de mieux comprendre – le processus de recherche envisagé par exemple d'un point de vue chronologique ou géographique ou encore du point de vue de la collaboration entre chercheurs dans le cas d'enquêtes collectives.

Toutes ces tensions, que nous tentons de contenir, menacent sournoisement l'intégrité des enquêtes, en contrecarrant notre volonté de rapprocher le plus possible le chercheur réutilisateur des objets et des conditions de la collecte originels, alors que l'ensemble du dispositif est conçu pour l'en rapprocher. Afin de limiter ce risque, nous nous efforçons de préserver le respect du document original, respect aussi précieux pour l'archiviste que pour le chercheur qui en est le producteur que pour son collègue qui va découvrir l'enquête : en signalant les multiples opérations de transformation, d'encodage ou d'anonymisation pour chaque fichier ; en mentionnant l'existence possible de plusieurs versions des documents²² ; en renvoyant vers la consultation des archives tangibles ; en proposons enfin aux utilisateurs la possibilité, au moment du téléchargement des enquêtes, de prendre connaissance des documents « originaux », ou plutôt des fac-similés que nous recevons, anonymisés lorsque c'est nécessaire²³. L'ensemble de ces précautions ne saurait cependant nous inciter à baisser notre vigilance ni celle des utilisateurs du site. L'illusion risque toujours de devenir authentique comme la copie se substitue à l'original²⁴. Il nous plaît cependant de penser que les chercheurs autorisés à les consulter seront suffisamment éclairés pour ne pas lâcher la proie pour l'ombre.

Il nous semble que le jeu en vaut d'autant plus la chandelle que, loin d'être un pis-aller, cette situation constitue une réelle avancée par rapport à la situation antérieure. En effet, si rien n'est fait dans les années qui viennent, le risque est grand que les enquêtes continuent de dormir sur les étagères des bureaux ou dans les disques durs des chercheurs, ou pire qu'elles soient irrémédiablement perdues à l'occasion de

21 Notre démarche s'inscrit dans celle de l'analyse exploratoire des données (Tukey 1977) en référence au courant de « l'information aesthetic » ou *data visualization*, avec un même objectif : illustrer un corpus de données pour en révéler la valeur dans une perspective de recherche (Viegas, Wattenberg, Dave, 2004) - avant leur téléchargement par les chercheurs et la réutilisation proprement dite que ces derniers pourront en faire.

22 Il peut y avoir plusieurs versions des mêmes documents fournis par le chercheur producteur ; ensuite une version scan / ocrisée pour les documents textuels conservés sous format papier, par exemple ; ensuite une version non anonymisée et une version anonymisée ; puis des documents conservés sous divers formats de fichiers électroniques...

23 Nous avons également envisagé, dans les futurs développements du site web, une fonction « copie droite » : la version PDF (identique au facsimilé) des transcriptions d'entretien pourra être alignée et synchronisée avec la version TEI.

24 Quel généalogiste se présente en salle de lecture et demande à consulter « la copie microfilmée des registres d'état civil » ? Tous les personnels des archives savent bien que les lecteurs ont intégré le fait que le seul document auquel ils auront accès est une copie.

départ à la retraite voir de changement d'ordinateur, sans jamais pouvoir resservir à la communauté, notamment à ceux qui ont moins d'accès aux moyens de recherche. Or, les bénéfices attendus de l'analyse secondaire des données qualitatives sont multiples (Duchesne 2008 ; Duchesne, Garcia 2009 ; Garcia, Duchesne 2009 ; Duchesne, Garcia à paraître). La création d'une telle banque semble pouvoir répondre à certains des problèmes récurrents que pose l'utilisation des méthodes qualitatives. En effet, les données collectées sont souvent sous-exploitées, car analysées en fonction d'une problématique spécifique qui n'épuise pas la richesse du matériau. La mise à disposition de matériaux collectés par d'autres pourrait également permettre de répondre, en partie, à certains problèmes d'accès à des terrains difficiles ou saturés. En outre, elle élargirait les possibilités de comparaison dans le temps et dans l'espace, quand les méthodes qualitatives butent sur le nombre limité de cas travaillés. Elle favoriserait enfin la dimension cumulative des pratiques scientifiques en rendant possible une comparaison plus systématique des résultats obtenus sur des terrains ou avec des procédures de recherche différentes. En ce sens, le pari que nous faisons en développant beQuali est que le partage et la réutilisation des enquêtes contribuent plus largement à la discussion et l'amélioration des méthodes couvertes par l'approche qualitative en sciences sociales.

Bibliographie

Both (Anne), *Surprise, inconnues et disparition : la part d'aléatoire en archivistique*, intervention dans l'atelier ethnopraxique de Bernard Traimond, congrès de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie, 23 septembre 2011, Paris : EHESS, 2011.<http://anthropologiabordeaux.wordpress.com>

Both (Anne), « *Un travail de fonds pour l'éternité* ». *Anthropologie comparée des pratiques archivistiques*, rapport de recherche pour le Département du pilotage et de la recherche et des politiques scientifiques, Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication, 2010.

Circulaire interministérielle n°32860 datée du 1^{er} avril 2011, portant sur la fonction archives.

Delaunay (Guillaume), *Les Archives scientifiques en sciences humaines et sociales : état de l'art*, mémoire d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Jean-François Foucaud, Enssib, 2012.

Duchesne (Sophie), « Développement de l'analyse secondaire et des méthodes d'analyse qualitative : une chance à saisir ? » 2008.

<http://spire.sciences-po.fr/hdl:/2441/1d1vlhp8p7t3k7k972gpigubo/resources/sduchesne-analyse-secondaire-chance-2008.pdf>.

Duchesne (Sophie), Garcia (Guillaume), « Création d'une banque de données d'enquêtes qualitatives : avantages escomptés et risques pour les chercheurs et les enquêtes », *Contribution au colloque « Droit d'enquêter, droits des enquêtés »*, Gresco, Limoges, 30 sept. 1oct, 2009.

Duchesne (Sophie), Garcia (Guillaume), « beQuali : une archive qualitative au service des sciences sociales, Article proposé pour publication dans les actes du colloque « Les archives de la recherche » sous la direction de Marie Cornu, Jérôme Fromageau et Bertrand Müller, à paraître.

Garcia (Guillaume), Duchesne (Sophie), *Etude sur la mise en place d'une banque de données qualitatives en sciences sociales*, rapport intermédiaire, CNRS/TGE Adonis et Sciences-Po/ Médialab, 2009.

Heinich (Nathalie), *La Fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

Laurens (Sylvain), Neyrat (Frédéric) (dirs.), *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Paris, Editions du Croquant, 2010.

Morin (Olivier), « Pourquoi les enfants ont-ils des traditions ? », *Terrain*, n°55, 2010, pp. 20-39.

Muller (Bertrand), *Archiver les sciences humaines et sociales. Informations, position de problèmes et propositions*, CNRS/ Centre Maurice Halbwachs, 2012.

Perotin (Yves), « L'administration et les “trois âges” des archives », *Seine-et-Paris*, n°20, 1961, pp. 1-4.

Potin (Yann), « Institutions et pratiques d'archives face à la “numérisation”. Expériences et malentendus », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, n°58-4bis, 2011, pp. 57-69.

Projet de loi de finances rectificative 2010, janvier 2010.

Réseau Aurore, *Résultats d'enquête. Recensement des réseaux existants dans des établissements-archives*, Service des archives-Université de Strasbourg, 2012.

Tukey (John Wilder), *Exploratory Data Analysis*, London, Addison-Wesley Publishing company, 1977.

Viegas (Fernanda B.), Wattenberg (Martin), Dave (Kushal), « Studying cooperation and conflict between authors with history flow visualizations », in *Proceedings of the SIGCHI conference on Human factors in computing systems, April 24-29, Vienna*, New York, ACM Press, 2004, n°575-582,.